

MAISON D'AIDE ET D'HÉBERGEMENT DE L'OUTAOUAIS

Une campagne de sensibilisation fort novatrice

Au printemps, l'an dernier, à la suite de cinq meurtres de femmes commis par leurs conjoints en peu de temps en Outaouais, un quotidien titrait : « Faut-il couvrir les meurtres de femmes ou est-ce que le fait d'en parler n'incite pas plutôt les hommes à commettre de tels gestes? »

Cette question a percuté les travailleuses des maisons d'hébergement de l'Outaouais. Une seule réponse doit être fournie à cette question : « Oui, il faut en parler, mais le traitement de ces meurtres doit se faire en toute connaissance de la problématique de la violence conjugale et non comme un fait divers ou trop souvent comme un drame passionnel. »

Les sept maisons outaouaises ont alors invité les médias à traiter de l'assassinat de femmes par leurs conjoints comme un problème social grave ayant des impacts majeurs non seulement sur les femmes et leurs enfants, mais sur l'ensemble de la population. Elles ont en outre insisté sur l'importance d'informer les femmes des risques accrus à la suite d'une séparation et de les mettre en lien avec les ressources qui peuvent aider à assurer leur sécurité.

Les maisons d'hébergement réaffirmaient ainsi leur rôle d'agentes de changement et de source d'information auprès de la population. Celles-ci ont certes pour mission d'offrir des services d'hébergement et de consultation, mais au-delà de ces services, elles ont aussi pour mission d'informer les femmes, de sensibiliser la population et les médias et de discourir sur la place publique de la condition des femmes et des entraves actuelles à l'atteinte de l'égalité entre les sexes, et de la violence qui en découle.

Fortes de ces constats et sachant qu'une démarche concertée et proactive peut faire une grande différence, les maisons d'hébergement se sont réunies et ont mis sur pied un comité média et mobilisation des maisons d'hébergement de l'Outaouais.

Cette mise en commun des expertises et des réflexions en regard de la violence conjugale, et ce, dans le but de jouer un rôle plus grand sur la place publique, est une innovation propre à notre région!

Jusqu'à maintenant, le comité a à son actif une sortie médiatique sur le phénomène de l'hyperseualisation ainsi qu'une allocation sur la médiatisation de la violence faite aux femmes dans le cadre d'une soirée commémorative des événements entourant la tuerie survenue à l'École Polytechnique de Montréal. De plus, un texte de réflexion sur la violence conjugale et sur les gestes quotidiens posés par les hommes violents a été diffusé pour la Saint-



Une entrevue a également été accordée dans le cadre d'un cahier spécial pour la journée du 8 mars et un texte abordant la distinction entre la chicane de couple et la violence conjugale a été rédigé pour la revue de la fraternité des policiers et des policières de Gatineau.

En outre, par le biais de l'assemblée des groupes de femmes de l'Outaouais (AGIF), les membres du comité ainsi que les partenaires impliqués dans la lutte contre la violence faite aux femmes ont participé à une formation visant à outiller les porte-parole régionaux. Le comité se rassemble sur une base bimensuelle et entend poursuivre ses actions, et ce, dans le but d'enrayer la violence faite aux femmes et ainsi contribuer à l'abolition de rapports de sexes inégaux toujours existants dans notre société.

Cette mobilisation réaffirme la grande cohésion existante des maisons d'aide et d'hébergement de l'Outaouais. Les femmes et les enfants confrontés à la violence conjugale ne peuvent qu'en ressortir grands.

Pour obtenir de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec Fannie Roy, du Comité média et mobilisation des maisons d'hébergement de l'Outaouais, au 819 986-2525.